



POSTE EN PSYCHOLOGIE SCOLAIRE
LA COMMISSION SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

La Commission scolaire de langue française de l'Î.-P.-É. (CSLF) invite les personnes qualifiées à soumettre une demande pour le poste suivant :

Psychologue scolaire francophone ou bilingue
Poste permanent, à temps plein

Ce poste comprend la prestation de services de psychologie scolaire auprès d'élèves qui relèvent de la Commission scolaire de langue française Î.-P.-É.. Le lieu de travail de la personne embauchée sera à Abram-Village, au bureau de la CSLF.

Les tâches correspondantes à ce poste sont : contribuer au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention ; intervenir auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents ; aider les enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseiller et les soutenir dans leur démarche éducative ; suggérer ou appliquer des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves ; participer à l'équipe multidisciplinaire pour élaborer et réviser le plan d'enseignement individualisé de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action ; développer et maintenir des relations avec les représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé, des services sociaux et des commissions scolaires ; conseiller le personnel d'encadrement ; conseiller et soutenir les intervenants scolaires en matière d'inclusion d'élèves en classe et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves ; intervenir pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution ; planifier, organiser et animer des activités de formation ou développement professionnel. Le ou la psychologue scolaire travaille en collaboration avec les équipes des services aux élèves de la CSLF.

Les personnes intéressées doivent détenir une certification professionnelle appropriée et une expérience pertinente. En plus, **elles doivent être inscrites ou être admissibles à l'être auprès du *P.E.I. Psychologist Registration Board* (www.peipsychology.org).**

Entrée en poste : 1^{er} janvier 2020.

La lettre de présentation doit être accompagnée d'un curriculum vitae et de références à jour. Les demandes doivent être envoyées à :

Madame Nathalie Malo, gestionnaire des ressources humaines
La Commission scolaire de langue française
1596, Rte 124, RR 1, Wellington, Î.-P.-É. COB 2E0
Télécopieur : (902) 854-2981 / Courriel : nmalo@edu.pe.ca

Pour des renseignements supplémentaires concernant le poste susmentionné, s'il vous plaît communiquer avec la CSLF au (902) 854-2975 ou visiter notre site internet au www.edu.pe.ca/cslf

La Commission scolaire de langue française est un employeur souscrivant au principe de l'égalité à l'emploi.

Nous remercions toutes les personnes qui se porteront candidates; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.